



In Winge isch immer ebs loos

AVIS A LA POPULATION **14 NOVEMBRE 2024**

BENNE A PAPIER

Les prochaines dates pour la collecte de papier seront :

du 10 au 13 janvier 2025

du 04 au 07 avril 2025

du 27 au 30 juin 2025

BANQUE ALIMENTAIRE

L'organisation de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires est lancée : objectif 600 000 repas collectés !

22 et 23 novembre 2024

Venez déposer vos dons dans l'entrée de la mairie pendant les heures de permanence :

(vendredi 22 de 15h à 17h00) et samedi 23 de 10 h à 12h

COLLECTE DE MEUBLES

A partir de février 2025 la commune accueillera 2 jeunes pour un service civique en mairie.

Ils seront rémunérés par l'état mais en contrepartie la municipalité doit les loger. Nous prévoyons de les installer dans le studio au rez de chaussée de l'ancienne école mais ce logement est totalement dépourvu de meubles.

Nous faisons donc un appel à la population, il nous faudrait :

2 lits / 2 armoires ou commodes/ 1 table / 2 chaises(minimum)/1 petit canapé ou 2 fauteuils et éventuellement d'autres petits meubles d'appoint.

1 réfrigérateur, 1 micro-ondes.

1 cafetière, 1 bouilloire, un peu de vaisselle.

Il va de soi que le matériel doit être en bon état, vous pouvez contacter Laetitia si vous souhaitez donner ou prêter quelque chose au 06 85 67 02 38

SOIREE JEUX

La prochaine « soirée jeux » aura lieu le vendredi ²⁹₂₂ novembre 2024 à partir de 19h00 à la bibliothèque

Venez nombreux c'est toujours sympathique !!

INFLUANZA AVIAIRE

La France relève son niveau de risque par arrêté de la ministre en charge de l'agriculture le 31 octobre 2024 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce ré-haussement de niveau est lié à une dégradation de la situation sanitaire dans plusieurs États membres de l'Union européenne. En France, la pression d'infection liée à la faune sauvage migratrice s'est subitement accrue et la détection d'un nouveau génotype FR20 témoigne de l'arrivée en France d'oiseaux sauvages migrateurs infectés. Douze foyers ont été détectés depuis le début de la saison sur l'ensemble du territoire français et toutes les mesures ont été prises pour les gérer.

Au moindre doute, il est recommandé de contacter votre vétérinaire sanitaire. Toute mortalité anormale d'oiseaux d'élevage ou domestiques doit être transmise sans délai à la DDPP (tél : 02.76.78.32.00 / mél : ddpp@seine-maritime.gouv.fr).

L'ensemble des informations sont à retrouver sur le site du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>